



moov **Nouvel An**

Moov vous souhaite d'intenses moments de bonheur !



VŒUX DE FIN D'ANNEE :

2016



P.2



FAURE GNASSINBE A EGRENE SA FEUILLE DE ROUTE : MAINTIEN DU CAP VERS L'EMERGENCE, POURSUITE DES EFFORTS SUR LE PLAN SOCIO-ECONOMIQUE, MISE EN PLACE DE LA COMMISSION SUR LES REFORMES POLITIQUES

Economie *PP.5,6*

LES RETOMBÉES DU FORUM CHINE - AFRIQUE :

UNE COOPÉRATION DÉCOMPLEXÉE QUI CONTREBALANCE LES COOPÉRATIONS CLASSIQUES QUE NOUS CONNAISSONS ?

Eco Social *PP.9,10*

DEVELOPPEMENT A LA BASE:

UNE SEMAINE SUR LE TERRAIN POUR MME VICTOIRE DOGBE

SANTE : *P.11*

ELOQUENT BILAN POUR AIMES AFRIQUE

Dossiers *P.12*

FISTULE OBSTÉTRICALE :

LA DIFFICILE RÉINSERTION DES VICTIMES GUÉRIES

ANNEE
UTILE!

Depuis quelques jours, nous sommes entrés dans une nouvelle année. Comme l'impose la tradition, c'est l'occasion des vœux et des résolutions pour que la présente soit meilleure que sa devancière. A nos lecteurs, nous souhaitons que 2016 soit féconde sur tous les plans. Nous pouvons vous assurer que notre détermination et notre engagement à vous donner le meilleur de nous-mêmes à chacune de nos parutions, et à vous proposer un journal de qualité ne failliront point. Si nous assumons nos erreurs et nos faiblesses, réparables et corrigibles et pour lesquelles nous demandons votre indulgence, vous ne nous surprendrez pas en manque de professionnalisme délibéré ou avéré. Soyez exigeants envers nous, parce que ce journal est d'abord le vôtre et sans lecteurs, aucun titre n'existe. Nous vous annonçons, courant 2016, des changements et évolutions, qui correspondront à cette quête permanente de faire un journal de qualité, parfois iconoclaste aussi bien sur le fond que sur la forme, résolument tourné vers les enquêtes et les dossiers de fond. Avec une ligne éditoriale assumée, parce que nous sommes avant tout des gens de conviction ; avec des valeurs et des principes que nous défendons, quoiqu'en dise la pensée prétendument dominante et malgré le brouhaha ambiant dont le principal défaut est de ne pas aimer le débat et d'être réfractaire au pluralisme, voire à la pluralité. Nous souhaitons vivement que vous nous accompagniez dans ce saut qualitatif, avec le moment venu, vos suggestions et critiques ; sans concession mais sans mauvais esprit non plus.

2016 est une année charnière pour notre pays. Au-delà des enjeux socio-économiques et du cap qui doit être maintenu, elle ne sera pas électorale. Elle est donc une belle occasion pour les dirigeants d'accélérer le rythme des réformes, même les plus difficiles voire impopulaires. Elle offre aussi une opportunité pour la classe politique, loin des agitations et des positionnements politiques pré-électorales, de penser ensemble les mutations nécessaires au renforcement de notre Etat de droit et de notre démocratie. Il faudra donc en faire une année utile car la suivante, 2017, à 1 an des législatives, ne présentera pas les mêmes atouts de climat politique apaisé. Chaque acteur devra donc contribuer à ce que collectivement, nous tirions le maximum de profits de cette année sans enjeux électoraux, sur le plan du vivre ensemble et par rapport à toutes les questions dont le dénouement exigeait de la sérénité.

VŒUX DE FIN D'ANNEE :

FAURE GNASSINGBE A EGRENE SA FEUILLE DE ROUTE : MAINTIEN DU CAP VERS L'EMERGENCE, POURSUITE DES EFFORTS SUR LE PLAN SOCIO-ECONOMIQUE, MISE EN PLACE DE LA COMMISSION SUR LES REFORMES POLITIQUES

Ayi d'ALMEIDA

Lil avait choisi de rompre avec la traditionnelle intervention du 31 décembre et de s'adresser à ses compatriotes plutôt le 02 janvier. Dans son message radiotélévisé d'un peu plus de 10 dix minutes, le président de la République, Faure Gnassingbé a égrené sa feuille de route. Pas de pause dans les réformes socio-économiques et maintien du cap vers l'émergence.

Les Togolais l'attendaient le soir du Réveillon ; comme à l'accoutumée. C'est deux jours plus tard, que le Chef de l'Etat satisfera finalement au traditionnel message de vœux à la Nation. Dans son allocution, Faure GNASSINGBE a relevé les « inquiétudes légitimes » que suscitent les attentats terroristes qui frappent le monde entier, y compris notre sous-région notamment au Nigéria et au Mali. Il en tire la conviction que l'installation de la donne sécuritaire est une tendance lourde des années et décennies à venir. « Cette montée de l'insécurité est un défi majeur que nous devons impérativement et collectivement relever avec plus de vigueur à ce moment charnière de la vie de la planète, où nous venons de nous engager pour d'ambitieux objectifs de développement durable » a-t-il noté.

Le numéro 1 togolais n'a pas manqué d'avoir une pensée pour les événements et les victimes, aussi bien de Tabligbo que de Mango, appelant chacun au sens de responsabilité et les forces de l'ordre à la mesure et à davantage de professionnalisme. Après avoir félicité ses compatriotes pour la « maturité » dont ils ont fait montre lors de la dernière élection présidentielle qui consacre notre ancrage dans la démocratie, il s'est dit convaincu que le quinquennat en cours sera porteur d'espérances. « Les récents indicateurs sociaux incitent à cet égard à l'optimisme et la confiance quant aux perspectives de consolidation de l'économie togolaise et d'amélioration durable des conditions de vie de la population » a-t-il fait remarquer ; s'appuyant sur les derniers chiffres issus des en-

quêtes spécialisées dite « QUIBB 2015 », lesquels montrent une réduction sensible de la pauvreté et du chômage, ainsi qu'une amélioration nette de l'accès aux services sociaux de base notamment, l'éducation, l'électricité et l'eau potable.

S'engageant sur le maintien du cap vers l'émergence, le Président de la République a indiqué que l'accroissement du rythme des investissements actuels, est l'expression de notre détermination collective à accélérer le développement de notre pays et à amplifier la jouissance de ses effets par les populations de base. « Nous devons poursuivre cette recherche d'un mieux être pour tous les Togolais en redoublant d'efforts pour répondre à la demande sociale légitime et sans cesse croissante. Voilà pourquoi nous devons intensifier la mobilisation de ressources internes afin d'offrir des services publics plus efficaces, de meilleure qualité, et au plus grand nombre. Cela nous permettra également de renforcer la protection sociale aux plus vulnérables en amplifiant les initiatives que nous avons déjà lancées dans les domaines de l'assurance maladie, des transferts monétaires, de l'emploi des jeunes et de la finance inclusive.» a-t-il insisté.

REFORMES CONSTITUTIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES :

La sortie de FAURE GNASSINGBE n'a pas concerné que la question sécuritaire ou les sujets socioéconomiques. Il a appelé à une administration efficace et efficiente ainsi qu'à l'intensification de la lutte contre la corruption. Sur le plan politique, il



a plaidé à l'édification d'institutions fortes et a annoncé que de nouvelles étapes seront franchies dans le processus de réformes politiques et de décentralisation. Pour ce faire, il a relevé la nécessité de donner corps à la commission sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles ainsi que celle d'amorcer la mise en œuvre de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales.

CRITIQUES :

Si globalement le discours a été bien reçu, certains critiques n'ont pas manqué d'en fustiger son caractère creux. A l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), on dénonce « une intervention qui ne va pas changer le quotidien des Togolais » tandis que la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) alliée du parti de Jean-Pierre FABRE au sein de CAP 2015, regrette une allocution « aux antipodes des grands enjeux qui préoccupent nos compatriotes ». Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) prend acte des annonces relatives aux élections locales et aux réformes constitutionnelles et institutionnelles ; tout en mettant en doute « la volonté du régime à faire ces réformes ». Dans l'entourage du Chef de l'Etat, on déclare ne pas être surpris de ces réactions « presque naturelles et normales » d'une opposition qui est dans son rôle de ne trouver aucun point positif dans le message du 02 janvier. En revanche, on moque cette tendance à at-

tendre d'une allocution qui est « d'abord un message de vœux et ensuite un bilan de l'année écoulée passée ensemble, les citoyens et leur président », de grandes décisions ou annonces qui « vont révolutionner la planète ». « Les vœux que prononce un Président de la République dans son message à l'orée d'une nouvelle année ne sont pas à confondre avec un discours programme. Cette confusion voulue et entretenue par certains, par opposition pavlovienne ou par tactique politicienne, et par d'autres par ignorance, nous éloigne de l'essentiel : pour un Chef d'Etat présenter ses bons vœux à ses compatriotes, faire le point sur les 365 jours écoulés et tracer une perspective » explique un conseiller. « Par rapport à cela, Faure GNASSINGBE a été parfait » analyse-t-il. Il invite les critiques à ne plus être nostalgiques d'un passé révolu où le 31 décembre était l'occasion d'annonces phares, type paiement du 13^e mois, augmentation des salaires ou encore lendemain de fêtes chômé et payé sur toute l'étendue du territoire. « Cela a correspondu à une époque. Aujourd'hui, nous avons une gouvernance plus rigoureuse, plus moderne et aussi moins bling-bling » confie-t-il dans un sourire.

Pas sûr que cela calme les critiques les plus irréductibles comme ce représentant de la société civile qui aurait souhaité un agenda clair sur les élections locales et le rythme des réformes politiques.



moov **Nouvel An**

**Moov vous souhaite d'intenses
moments de bonheur !**

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

DETENTION ABUSIVE AU COMMISSARIAT CENTRAL DE LOME

Courant mois d'octobre dernier, M. Themanou Kossi, journaliste au sein de notre rédaction, acquiert un téléphone portable dans une boutique dont il est un habitué, au centre des affaires de Deckon. Cet achat conduira le confrère en détention préventive de 72 heures au commissariat central de la ville de Lomé, sur fond de trafic d'influence dans une intrigue impliquant, officiers de police, juge d'instruction et un député, présumé propriétaire de l'appareil.

LES FAITS...

Il y a environ deux mois, le journaliste Themanou Kossi, employé à la rédaction de Focus Infos, achète un téléphone de marque HUAWEI dans une boutique à Déckon. Le 16 décembre, sur un réseau social, un des internautes qui se présente comme un policier enquêteur, l'informe que l'appareil qu'il utilise est un téléphone volé, et qu'il a été identifié grâce au code IMEI, mémorisé par le véritable propriétaire et tracé par les services de police. Le lendemain, monsieur THEMANOU se rend au commissariat central où il avait pris rendez-vous avec le policier pour les besoins de l'enquête. Il expliqua les conditions d'achat du téléphone. Sur ses indications, le vendeur fut interpellé. Il reconnut avoir vendu au journaliste l'appareil qui se trouve appartenir au

député de la Binah, Pétiik-Abalo ABIGUIME.

L'affaire aurait pu s'arrêter là pour le confrère. Un accord a été même trouvé entre le plaignant et le vendeur pour la restitution du téléphone contre le paiement des dommages estimés à 51 000 F CFA. Assurance a été également donnée à monsieur Themanou quant au respect de ses droits, c'est-à-dire la restitution des 150 000 F CFA, coût de l'achat du téléphone ou la mise à disposition d'un autre téléphone de même valeur.

Seulement, la femme du député qui représentait son mari absent du territoire, insista pour avoir accès aux fichiers contenus dans le téléphone. Refus du journaliste qui objecta des données personnelles et professionnelles et préférait les effacer avant de rendre l'appareil. Face à l'insistance de Mme ABIGUIME, le confrère propose



que l'officier fasse le formatage et non cette dernière. Le téléphone fut donc laissé au commissariat et les parties rentrées chez elles. Le lendemain, alors qu'il est retourné pour récupérer les cartes SIM et mémoire laissées dans l'appareil, l'officier décide de le placer en garde à vue. Motif : « Hier, tu nous as tenu tête. L'honorable est très remonté contre toi pour ton arrogance et ton impolitesse. Sa femme s'envole ce soir pour le rejoindre. Mais, tu dois devoir t'excuser auprès d'elle » jette l'Officier de police, parent du député dont nous ne réussissons pas à avoir l'identité précis, avant d'ordonner à son

collègue Afanchao de le placer en garde-à-vue. Face à l'étonnement et à la protestation du confrère, les réponses ont été simples et scandaleuses : « veux-tu nous montrer que tu connais la loi? Garder vos connaissances juridiques et journalistiques pour vous. Ici, faites ce que nous vous disons. Nous aussi, nous avons nos lois ... »

De fait, monsieur THEMANOU passera 72 heures dans des conditions inacceptables. « Nous n'avions pas de toilettes ; il y en a pas pour les gardés à vue. Nos besoins se faisaient dans un seau et vidés chaque 24 heures » racon-

tera-t-il. Très vite, la mobilisation s'organise. Un avocat, Me Darius ATSOO est contacté pour le défendre. Le 21 décembre, après 3 jours de garde à vue, il est présenté aux côtés de son vendeur à un autre juge d'instruction ; celui en charge initialement étant parti en formation. Celui-ci déclarera sa détention inopportune et surtout abusive. Il ordonnera sa libération immédiate.

LE DÉPUTÉ PETIK-ABALO ABIGUIME COUTUMIER D'ABUS D'AUTORITÉ ?

Cette affaire de téléphone n'est pas totalement terminée que le député revenu de son voyage à l'extérieur du pays, se signale dans une autre. Il aurait giflé durant les fêtes de fin d'année, un tenancier de bar qui jouait de la musique dans sa boutique située à proximité de sa maison sise dans le quartier Agbalépédo. Le jeune homme n'a pas hésité à lui retourner la giflle. Et comme le député sait le faire, il a fait appréhender le jeune qui est en garde-à-vue au commissariat de Djidjolé. Affaire à suivre !

CRÉATION D'UNE RÉSERVE OPÉRATIONNELLE AU SEIN DES FAT : UN RENFORT INDISPENSABLE

La Rédaction

S'inscrivant dans la logique de refondation du dispositif national de sécurité, le conseil des ministres tenu le 24 décembre dernier a créé une réserve opérationnelle au sein des Forces Armées Togolaises (FAT). "Ce décret vise à donner une pleine capacité à l'armée togolaise de pouvoir en cas de besoin, mobiliser les ressources humaines supplémentaires pour accomplir ses missions de défense ou de service public" a expliqué le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, Guy Madjé Lorenzo.

Une réserve opérationnelle a pour vocation d'assurer, sur une durée déterminée, des missions de défense civile et de gestion des crises, sous forme de renforts individuels ou en unités constituées. Elle permet donc un renforcement des unités territoriales et des structures de commandement.

"Constitué essentiellement de militaires retraités mais aussi de tous togolais ayant l'aptitude, cette réserve opérationnelle permettra au Togo de sortir de la logique d'une armée exclusivement de métier et qui rétrécit les capacités de mobilisation des ressources humaines des FAT" a poursuivi le ministre.

En effet, être d'une réserve opérationnelle est, à n'en point douter, un haut degré de citoyenneté (Art 44 de la Constitution), un choix exigeant de concilier activité professionnelle, vie familiale, défense nationale et service public. Des volontaires avec ou sans expérience militaire et anciens militaires y recevront une formation et un entraînement spécifiques afin

d'apporter un renfort temporaire aux FAT et formations rattachées. Le Togo pourra ainsi répondre beaucoup plus efficacement aux nombreuses sollicitations qui lui sont adressées pour participer à des opérations de maintien de la paix sur les théâtres internationaux.

La création d'une réserve opérationnelle au sein des FAT vise à entretenir l'esprit de défense, renforcer le lien entre la Nation et les forces armées. En clair, la réserve opérationnelle est citoyenne et se caractérise par la nature opérationnelle de son action et le régime de "bénévolat" sous lequel elle s'exerce.

Les réservistes militaires permettront de faire face à la simultanéité des opérations par exemple de crises sur le territoire national, intempéries, services d'ordre public lors d'événements majeurs, protection d'installations sensibles... Ils pourront aussi apporter leur expertise et expérience dans des spécialités professionnelles

peu communes ou particulièrement utiles (risques environnementaux, infrastructure, communication...).

Sous d'autres cieux, quel que soit leur statut dans le secteur civil (salarié, agent de la fonction publique, artisan, profession libérale...), ces réservistes opérationnels servent, selon leurs compétences et leur spécialité, dans le domaine opérationnel ou dans le domaine du soutien, en unités, dans les états-majors, les établissements ou les administrations centrales sur le territoire national et sur les théâtres d'opérations extérieures, et se voient confier les mêmes missions que les militaires d'active.

«Elle participe de la logique de refondation du dispositif national de sécurité, renforce les capacités opérationnelles de l'armée nationale et concourt à la modernisation de celle-ci en vue de l'adapter aux impératifs sécuritaires de l'heure», a ainsi conclu le ministre.



Pour mémoire, le Togo s'est engagé dans une refondation profonde de ces forces de défense et de sécurité ; répondant ainsi à trois (3) impératifs majeurs:

*Garantir la souveraineté et la défense du Togo et préserver ses populations contre toute attaque ou toute agression extérieures ou intérieure;

*Assurer la meilleure cohérence possible et la redondance dans le recueil et l'exploitation du renseignement, mais aussi dans l'engagement des forces au niveau national et international;

*Gérer au plus près la ressource humaine dans le domaine du recrutement et de la formation pour répondre aux contraintes technologiques des matériels modernes et aux standards requis par les échanges et les engagements internationaux.

En juin dernier, lors du rapport général des Forces armées togolaises, le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé déclarait ceci : "La refondation que je vous propose a pour objectif de donner les pleines capacités opérationnelles à nos armées pour leur permettre de mieux assurer la paix indispensable au développement, à l'équilibre et à la démocratisation de notre pays".

Il est clair aujourd'hui que l'évolution du monde et de l'Afrique notamment, couplé de l'incertitude qui y règne avec l'émergence de nouvelles vulnérabilités exige que notre pays revioie son modèle de système de défense et de sécurité. Rien à voir avec ces amalgames au relent politique que certains relayent à contre-sens.

LES RETOMBÉES DU FORUM CHINE - AFRIQUE : UNE COOPÉRATION DÉCOMPLEXÉE QUI CONTREBALANCE LES COOPÉRATIONS CLASSIQUES QUE NOUS CONNAISSONS ?

☉ Koffi SODOKIN, Professeur à l'Université de Lomé

Au cours de la dernière décennie, l'engagement de la Chine vis-à-vis de l'Afrique s'est accru et est devenu une caractéristique remarquable des relations internationales. Les échanges entre l'Afrique et la Chine ont connu, en effet, une croissance notable ces dernières années. Le volume des échanges commerciaux sino-africains est passé de 10 milliards de dollars en 2000 à 198,5 milliards de dollars en 2012 et 210,2 milliards de dollars en 2013. La Chine veut porter d'ici à 2020 ses échanges commerciaux (avec l'Afrique) à 400 milliards de dollars US. Jusqu'à fin 2013, le stock d'investissements directs chinois en Afrique a totalisé 57 milliards de dollars contre 21,73 milliards de dollars. La Chine veut porter ses investissements à hauteur de 100 milliards de dollars à l'horizon 2020. En matière de l'aide publique au développement : diversification des domaines de coopération, la Chine et les pays africains ont accéléré leur coopération, obtenant de bons résultats dans la finance, l'aviation, le tourisme, la logistique, les sciences et technologies ainsi que dans d'autres domaines. En effet, le Fonds de développement Chine-Afrique (CAD fund) a décaissé 1 806 millions de dollars en faveur de 53 projets dans plus de 20 pays africains jusqu'à fin 2012 et a joué un rôle actif dans le financement de la construction des pays d'Afrique.

Pour ce qui concerne le Togo, et concernant le commerce bilatéral, le montant total représenté par le commerce bilatéral en 2014 est de 2,56 Milliards de dollars dont la part de l'exportation de Chine vers le Togo est de 2,44 Milliards de dollars tandis que le Togo exporte vers la Chine pour un montant de 167 millions de dollars (contre 120 millions de dollars en 2013). Toutes ces choses font de la Chine le premier fournisseur du Togo en 2013 et en 2014. En matière de contrats d'exécution de projet au Togo signés en 2013 et en 2014, le montant total s'élève respectivement à 43 millions de dollars et 33 millions de dollars. Au Total, depuis 2008, les sociétés Chinoises sont positionnées sur 17 projets pour un Total de près de 770 millions de dollars.

Quant aux investissements directs Chinois au Togo, il est important de relever que les projections affichent un montant de 260 millions de dollars soit une forte croissance ces dernières années. (22.59 Millions de dollars en 2013).

réalisations dans plusieurs domaines : (i) Santé : la construction de l'hôpital de Kara Tomdé réceptionné en 1993 ;

du centre hospitalier régional de Lomé ; du centre de prévention et du traitement du paludisme ; (ii) Agricole : la construction de : centre pilote des techniques agricoles de Sanguera ; champ d'expérimentation des variétés de maïs et de riz chinois pour améliorer la production du maïs à Sanguera ; (iii) Eau, Hydraulique et assainissement : construction de 200 forages dans la région des Savanes et de la Kara ; réalisation d'une étude de faisabilité des travaux de drainage et d'aménagement des zones dans les bassins des fleuves Haho et Zio ; (iv) Enseignement : construction d'un lycée scientifique ; (v) Infrastructures routières, aéroportuaire et bâtiments publiques ; (vi) Construction : de la Nouvelle Présidence de la République ; du Palais des Congrès de Kara ; réhabilitation de trois ponts à Togblecopé, Lilicopé et Amakpapé ; extension de la nouvelle aérogare.

On note de manière sensible des

En pratique, les activités

chinoises en Afrique sont largement diversifiées, englobant autant les relations intergouvernementales que de grandes entreprises publiques investissant en Afrique, financées par les banques de la Chine ou des entrepreneurs privés débarquant dans les pays africains de leur propre initiative en vue d'y poursuivre des activités commerciales.

Le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) a été lancé en 2000. Il constitue une plate-forme pour les consultations et dialogues collectifs entre la Chine et les pays amis africains, et dans le cadre de la coopération sud-sud, un mécanisme de coopération pour les pays en développement. Des réunions ministérielles à haut niveau entrant dans le cadre du FOCAC se sont déroulées à Beijing en 2000, à Addis-Abeba en 2003 et de nouveau à Beijing en 2006. La quatrième rencontre a eu lieu en novembre 2009 à Sharm El Sheik en Egypte. Pendant le sommet de Beijing en 2006, un certain nombre d'engagements ont été pris et incorporés dans le Plan d'Action de Beijing.



Ces engagements couvrent la coopération dans divers secteurs, incluant les domaines économiques, politiques et les affaires internationales. Le Plan d'Action définit les engagements concrets dans divers domaines comme le développement humain, l'assistance technique et l'infrastructure.

Dans ces principes, le FOCAC est un cadre de travail visant à développer des relations gagnant-gagnant entre la Chine et les pays africains avec lesquels elle entretient des liens diplomatiques. Le forum Chine-Afrique est une réunion (des réunions ministérielles et des sommets de Chefs d'Etats) entre les Etats du continent africain et la Chine qui se tient tous les trois ans alternativement en Chine et en Afrique. Quinze ans après la première édition, la sixième réunion ministérielle et dans le même moment le troisième sommet des Chefs d'Etat de la FOCAC se sont tenus à Johannesburg du 2 au 4 décembre 2015. Cette réunion a été placée sous le thème « La Chine et l'Afrique avancent ensemble : coopération gagnant-gagnant pour un développement commun ».

Qu'est ce qui diffère la nature de la coopération Chine-Afrique des coopérations classiques que nous connaissons ? Pour tracer une piste de réponse à cette question, nous avons besoin de répondre aux questions fondamentales suivantes : (i) Quel est le modèle de la croissance chinoise ? (ii) et finalement, quel est l'impact de la politique chinoise en Afrique ? (i) Quelles sont les implications futures de

la coopération Chine - Afrique ?

LE MODÈLE DE CROISSANCE CHINOIS

Depuis une vingtaine d'années, la croissance économique chinoise tourne en moyenne aux alentours de 9.5 % l'année. Un rythme qui devrait continuer si les perturbations (le système bancaire défaillant, l'insuffisance du système de sécurité sociale, le déséquilibre important qui existe entre le taux de consommation et le taux d'épargne des ménages...etc.) n'arrivent pas à terme à arrêter le phénomène.

C'est à partir de 1978, grâce aux réformes engagées par Deng Xiaoping que les prix du marché et l'investissement privé ont joué un rôle important dans la production et les échanges chinois. Avec une politique d'ouverture aux Investissements Directs Etrangers (IDE) d'origine proche culturellement, la Chine a pu apprendre plus facilement à travailler avec des entrepreneurs étrangers. Grâce à aux IDE, elle s'est intégrée dans la division internationale du processus productif qui lui a permis d'attirer efficacement les investisseurs étrangers en misant sur son avantage comparatif. Ils ont permis d'avoir en Chine une collaboration étroite entre les groupes d'entreprises privées nationales et les entreprises étrangères afin de maximiser ses effets sur l'économie nationale. Grâce à l'IDE, des transferts de technologie se sont opérés en particulier en ce qui concerne les hautes technologies contenues dans les biens d'investissement utilisés pour moderniser l'appareil productif, (Suite à la page 6)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Kossi THEMANOÛ

Salomon WILSON

Raphael DJAMESSI

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

LES RETOMBÉES DU FORUM CHINE - AFRIQUE :

(Suite de la page 5)

mais aussi pour celles qui sont importées puis réexportées après la phase d'assemblage.

D'autre part, les investissements directs chinois à l'étranger sont aujourd'hui en pleine et rapide croissance. Ils ont généralement deux profils opposés : les IDE sortants à destination des économies développées qui sont à la recherche de marchés et les IDE sortants à destination des économies en développement (l'Afrique à titre d'exemple) qui privilégient largement la recherche de matière première. Les IDE chinois ont progressé sensiblement ces dernières années et sont évalués à 116 milliards de dollars en 2014 contre 101 milliard de dollars en 2013.

Cette évolution provoque, notamment, de nombreuses inquiétudes, notamment de la part des économies occidentales à partir du moment où la Chine n'est plus considérée comme un pays qui se contente d'investir massivement dans les bons du trésor américains mais comme une puissance économique cherchant à prendre un contrôle actif d'entreprises étrangères dans des secteurs stratégiques. Les entreprises chargées de réaliser ces investissements à l'étranger sont entre autres : des entreprises d'Etat, des entreprises collectives, des sociétés de capitaux (sociétés à responsabilité limitée et sociétés anonymes), des entreprises privées ainsi que des entreprises à capitaux étrangers.

Mais, dans ses efforts pour rentrer sur les marchés occidentaux, la Chine rencontre des obstacles de taille freinant l'obtention de marques et de technologies dans un certain nombre de ses marchés clés, comme les Etats-Unis et l'Europe. Au cours de ces cinq dernières années, seul un tiers des projets d'investissement des entreprises chinoises à l'étranger a été un succès. La Chine est très souvent confrontée à la difficulté d'apprentissage des procédures juridiques et de la culture d'entreprise des pays occidentaux. Par ailleurs, elle se heurte aux mesures protectionnistes dans certains secteurs, comme les télécommunications et les matières premières, qui s'inscrivent dans un contexte de retour au nationalisme économique depuis la crise financière de 2009.

A titre d'exemple, en 2009, le

gouvernement américain a bloqué la tentative de la société China Northwest Non-ferrous International Investment Company de prendre une participation de 51 % dans la compagnie minière Firstgold Corp. La même année, la société chinoise Chinalco a voulu augmenter sa participation dans la société Rio Tinto de 9,3 % à 18,5 %, mais sa demande a été refusée par les autorités australiennes. Tout récemment, en mai 2011, les autorités américaines ont demandé à l'entreprise chinoise Huawei, après plusieurs tentatives infructueuses, de renoncer au rachat de la société de technologie informatique 3Leaf Systems.

Les stratégies de pénétration de la Chine dans ces secteurs prendront pour l'instant plus de temps, car elle doit apprendre non seulement comment mettre en place ses investissements étrangers mais également comment les conserver.

Quant à l'IDE chinois en Afrique, jusqu'à fin 2013, le stock d'investissements directs chinois a totalisé 57 milliards de dollars contre 21,73 milliards de dollars. La Chine veut porter ses investissements à hauteur de 100 milliards de dollars à l'horizon 2020.

Dans ces investissements chinois en Afrique, malgré une forte implication des entreprises à capitaux privés, le rôle des entreprises à capitaux publics reste déterminant car plus de 80 % des IDE sortants chinois sont effectués par des entreprises publiques et leurs filiales. Dans leur majorité, les entreprises ont pour rôle d'approvisionner l'économie chinoise en matières premières tandis que d'autres se mettent à écouler la production nationale sur les marchés extérieurs avec un fort soutien de l'Etat Chinois. Il n'est pas à première vue étonnant de voir les secteurs dans lesquels investissent ces entreprises et donc que le continent africain soit pour elles une destination privilégiée.

IMPACT DE LA POLITIQUE CHINOISE EN AFRIQUE

La Chine - Afrique et le changement de paradigme en matière de coopération

La politique chinoise en Afrique est particulièrement dynamique et joue ouvertement sur le principe de « non-ingérence » qui est contraire aux choix des puissances occidentales ou du Japon. Le choix du continent africain n'est pas un hasard car le continent a toujours représenté une pièce maîtresse dans le rayonnement de la Chine.

Dans le partenariat stratégique sino-africain, Pékin veut un modèle différent des sentiers battus du colonialisme et de l'exploitation construits par les anciennes puissances. Cette idée qui caractérise le discours officiel chinois a pourtant du mal à cacher les mutations de la politique africaine de la Chine : les impératifs du marché l'emportent désormais sur le discours militant des années 70. L'aide chinoise en Afrique qui représente 45 % du total d'aide au développement chinoise est inconditionnelle. Par ailleurs, Pékin n'hésite pas à utiliser tous les outils politiques et diplomatiques à sa disposition, dont son statut de membre permanent du conseil de sécurité, pour favoriser ou pour ne pas défavoriser des régimes fournisseurs de ressources pour la Chine. La protection diplomatique au régime soudanais dans la crise du Darfour est un exemple. Le partenariat sino-africain constitue également une alternative pour les Etats africains récalcitrants aux accords internationaux (AGOA et UE-ACP de Cotonou) qui conditionnent les échanges commerciaux aux respects des critères politiques, comme la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.

LA CHINE - AFRIQUE ET QUELQUES POINTS D'ATTENTION

Sur le plan économique, la Chine a besoin des matières premières africaines pour soutenir sa croissance, tandis que le continent africain est à la recherche de capitaux, de produits et du savoir-faire chinois. Pékin manifeste cette vision par une revalorisation de l'aide au développement destinée à l'Afrique grâce à une approche multidimensionnelle allant de l'assistance technique, aux prêts et crédits sans intérêts, en passant par les réalisations à caractère social. Les premiers effets positifs de cette coopéra-



tion économique entre la Chine et l'Afrique sont :

- La hausse des prix de vente des matières premières.
- L'augmentation des crédits et prêts chinois en Afrique ainsi que la signature de plusieurs accords commerciaux entre les entreprises chinoises et certains pays africains.
- La création d'un fond public au développement tourné vers les infrastructures, l'agriculture et le développement des ressources humaines.
- La création des zones économiques spéciales dans six pays africains pour attirer d'autres investissements et aider également les entreprises manufacturières locales. Dans la coopération sino-africaine, il est important de s'interroger sur l'avenir économique du continent à cause des tendances qui se dégagent dans plusieurs domaines. En Afrique, le premier danger provoqué par la présence chinoise vient de l'absence d'un cadre structuré propre qui permet d'assurer dans la durée une rentabilité aux investissements.

A cela s'ajoute la tendance à encourager la mauvaise gouvernance économique par l'apport des capitaux sans aucune condition. Un tel comportement favorise l'émergence de pratiques clientélistes, freine l'arrivée d'autres investisseurs potentiels et retarde la création d'un environnement des affaires favorable à la croissance économique africaine.

La Chine importe en grande partie des matières premières du continent dont le pétrole représente 60 % et ne favorise pas la diversification des exportations africaines. En retour elle exporte des produits manufacturés et concurrence même l'industrie

locale. Depuis la destruction des accords multifibres en 2005, toute l'industrie textile du continent est menacée. Par exemple en 2005 à Dakar, l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois) a manifesté à plusieurs reprises pour dénoncer la concurrence déloyale chinoise.

Le déséquilibre de la balance commerciale des pays africains, à part les pays producteurs de matières premières, rappelle la situation des années 1970, années durant lesquelles l'économie africaine était réduite à une économie de rente dont les revenus obtenus n'étaient pas orientés à la construction de l'industrie et à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Ces rentrées financières peuvent augmenter le taux de croissance d'un pays sans forcément entraîner un développement durable. La présence massive des entreprises chinoises en Afrique n'est pas génératrice de croissance durable et de richesses en raison des procédés généralement mis en place dans les investissements. En réalité, la Chine investit dans les secteurs comme l'exploitation des matières premières, qui créent moins d'emplois en Afrique. Sur les grands chantiers dans le BTP, la main d'œuvre qualifiée est très souvent chinoise et les emplois se font donc aux dépens des africains. Enfin, la politique de subventions mise en place par Pékin peut occasionner le réendettement de certains pays africains qui ont déjà bénéficié d'une annulation partielle ou totale de leur dette.

Suite de l'article dans le prochain numéro de Focus Infos

LA TERRITORIALITÉ DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limitée dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son



interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normale imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être sou-

mise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

1. Définition des territoires:

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées:

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant :

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	OUI
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	NON
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	OUI

2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.

ENQUÊTE QUIBB :

✎ Albert AGBEKO

RECU DE 4 POINTS DE LA PAUVRETÉ AU TOGO

Les indicateurs de la pauvreté et les inégalités se sont améliorés au Togo, selon les résultats de l'enquête du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-Être (QUIBB 2015). Ceux-ci ont été présentés à la presse le 30 décembre dernier par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

L'incidence de la pauvreté est passée de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015, révèle l'enquête. Quant à l'indicateur d'inégalité, l'indice de Gini est passé de 0,393 en 2011 à 0,380 en 2015. Cette baisse de l'incidence de pauvreté n'est pas constatée dans tous les domaines. En effet, dans le milieu rural, le taux est passé de 73,4% à 68,7%. Dans les autres milieux urbains, ce taux est passé de 44,7% en 2011 à 37,9% en 2015. A l'inverse du reste du pays, l'agglomération de Lomé a enregistré une hausse sensible de la pauvreté avec une incidence qui est passée de 28,5% en 2011 à 34,8% en 2015. Une étude approfondie ultérieure pourra aider à comprendre ce phénomène constaté dans le Grand Lomé, soulignent les auteurs de l'enquête.

Le Ministre de la Planification du développement, M. Kossi Assimaïdou, a assisté à la publication de ces résultats. « Ces données vont permettre, à tous les acteurs de développement, de mieux servir la cause du progrès social et économique auquel nous aspirons tous (...). Ces résultats encourageants

sont le fruit des efforts entrepris ensemble par les acteurs de développement pour l'amélioration des conditions de vie de nos laborieuses populations » a-t-il déclaré. Pour lui, l'allègement substantiel de la dette extérieure depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en décembre 2010, a permis de dégager un espace budgétaire pour financer les actions de développement.

Un autre domaine pris en compte par l'enquête est celui de l'emploi et de l'activité au Togo. Et à en croire les résultats, le taux de chômage a baissé de 6,5% en 2011 à 3,4% en 2015, soit une réduction de moitié (3,1 points). En revanche, le taux de sous-emploi a augmenté de 2,1 points; il est passé de 22,8 en 2011 à 24,9% en 2015.

Quant à la proportion de ménages qui utilise le principal mode d'éclairage, l'électricité, elle connaît aussi une nette amélioration. Elle est passée de 39,2% en 2011 à 48,3% en 2015, soit une

augmentation de 9,1 points. En revanche, l'utilisation des lampes à pétrole dans les ménages a baissé de façon significative passant de 23,5% en 2011 à 3,1% en 2015 correspondant à une baisse de 20,4 points. L'utilisation des lampes torches a augmenté passant de 22,9% en 2011 à 42,1% en 2015; soit une augmentation de 19,2 points. Le taux d'utilisation d'eau potable s'est amélioré avec une augmentation de 5,9 points, passant de 55,9% en 2011 à 61,8% en 2015.

Dans le domaine de la santé, la proportion des personnes ayant déclaré avoir eu une maladie au cours des quatre dernières semaines s'est accrue de 3,3 points de pourcentage; de 20,6% en 2011 il est passé à 23,9% en 2015.

Quant à la sécurité alimentaire, la proportion des ménages ayant eu des difficultés à subvenir aux besoins alimentaires a baissé de 15,6 points passant de 49,5% en 2011 à 33,9 en 2015. La proportion des ménages ayant reconnu que leurs besoins alimentaires sont non satisfaits au cours des douze derniers mois précédent l'enquête a baissé



Le Ministre ASSIMAÏDOU au centre

de 62,3% en 2011 à 46,6% en 2015, soit une baisse de plus d'un quart.

Et enfin le taux d'alphabétisation des personnes âgées de plus de 15 ans est également sur la même dynamique. Ce taux est à la hausse (près de 6 points de pourcentage) passant de 60,8% à 84,8 et de 41,0 à 49,2%.

Notons que comparativement aux années précédentes (2006 et 2011) où cette enquête portait sur 5000 ménages, l'actuelle QUIBB a porté

sur un échantillon de 2400 ménages. La collecte des données, qui est faite sur tablette, s'est déroulée du 25 août au 30 septembre 2015 sur toute l'étendue du territoire national.

Le directeur général de l'INSEED, M. Kokou Yao N'Guissan, a au cours de la cérémonie de présentation des résultats de cette enquête, exprimé ses gratitude au Gouvernement et à tous les partenaires notamment le PNUD, et l'UNICEF pour leurs diverses contributions qui ont permis la réalisation de cette enquête.

CA BOUGE DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE :

Au lendemain de la fête de Noël, les présidents du Togo, Faure Gnassingbé, et du Bénin, Thomas Boni-Yayi, ont posé à Aplahoué (Bénin) la première pierre du barrage d'Adjarala. Les travaux qui devront débuter en mars prochain dureront 4 ans vont contribuer à renforcer l'indépendance énergétique des deux pays, qui importent l'essentiel de leur consommation.

C'est grâce à un financement via un prêt de 550 millions de dollars accordé par l'Exim Bank of China que le barrage d'Adjarala verra le jour et permettra d'augmenter les capacités de production en énergie du Togo et du Bénin. Ce vieux projet bénino-togolais pour la construction de cette infrastructure sur le fleuve Mono dont est attendue 147 mégawatts provenant de 3 blocs de 49 MW chacun, comporte d'autres volets dont les aménagements hydroélectriques de Kétou et de Tététou ainsi que la réhabilitation en cours de la centrale de Nangbéto pour l'augmentation de ses performances. Le barrage, situé à 97 km en aval de celui de Nangbéto, créera une retenue de 680 millions de m³, juste en amont des chutes naturelles d'Adjarala. Le bassin versant a une superficie de 20 600 km², le débit moyen annuel du fleuve est de 115,2 m³/s à Adjarala. C'est le groupe chinois Sinohydro Africa qui a signé avec le gouverne-

ment du Bénin et du Togo un mémorandum d'entente, qui réalisera l'ouvrage. Début décembre, en marge du sommet Chine -Afrique à Johannesburg en Afrique du Sud, le numéro 1 chinois XI JI-PING avait rappelé son accord pour le financement du barrage d'Adjarala, lors d'une discussion bilatérale avec son homologue togolais, Faure GNASSINGBE.

FORTS BESOINS :

Le Togo tout comme son voisin de l'est, importe pour l'essentiel sa consommation d'énergie du Ghana, du Nigéria et pour une moindre part de la Côte d'Ivoire, notamment en période de pointe.

De fait, après la construction du barrage de Nangbéto, notre pays et le Bénin ont fait le choix de mutualiser leurs efforts et leurs moyens pour celle d'Adjarala. Ce projet est piloté par la Communauté Electrique du Bénin (CEB)

et a pour ambition de solutionner les crises énergétiques à répétition que connaissent les deux pays. Il s'agit de combler le gap d'énergie aujourd'hui importée.

Ce choix est d'autant plus pertinent et économiquement justifiable que les prévisions évaluent les besoins d'énergie du à l'horizon 2017 entre 250 et 350 MW pour faire face à la demande, renforcée par l'installation d'industries dans plusieurs régions, notamment la cimenterie de Kara, l'exploitation de manganèse et la production du beurre dans les Savanes entre autres...

De fait, d'autres projets devraient suivre, dont la construction d'une centrale à charbon de 300 MW ou encore celle d'une centrale éolienne. Le ministère des Mines a ainsi lancé un appel d'offres pour choisir un producteur indépendant qui devra construire un ouvrage de deux fois 5 MW dans la région des Savanes ou l'ensoleil-



lement est très important.

Des pourparlers sont par ailleurs en cours avec des investisseurs privés pour l'installation de centrales solaires notamment dans le Zio, précisément à Davié pour une dizaine de MW, à Atakpamé, Sokodé, Kara pour 7 MW et Dapaong 10 MW.

NOUVEAU CA :

C'est dans ce contexte qu'intervient le renouvellement des membres du Conseil d'Administration (CA) de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), dont le mandat est arrivé à expiration. Le nouveau CA sera présidé par le très compétent Jonas DAOU, qui a fait ses preuves à la

tête des compagnies comme Shell et qui aujourd'hui dirige plutôt avec succès ses propres entreprises, dont SODIGAZ, spécialisée dans le commerce et la distribution de gaz domestique. Siègeront à ses côtés, d'autres compétences comme Mawussi KAKATSI, ancien directeur général par intérim de la CEET et qui y a occupé également le poste de directeur de la planification et des investissements ; Philippe KLUTSE, un autre ancien cadre de la CEET à la retraite, pressenti plusieurs fois par le passé pour diriger la société ; Tchato ALLOULA, ancien directeur général adjoint de la CEB ; ou encore Mme Rose MIVEDOR, directrice générale de DIAMOND BANK etc....

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES D'ORIGINE 100%



Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



DEVELOPPEMENT A LA BASE:

UNE SEMAINE SUR LE TERRAIN POUR MME VICTOIRE DOGBE

A la veille des fêtes de fin d'année, comme elle en a pris l'habitude, la ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mme Victoire TOMEGA-HDOGBE, a effectué pendant près d'une semaine une visite sur le terrain. Cette mission avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre des projets et programmes qu'exécute son département, ainsi que leur impact sur la vie des communautés. Bilan satisfaisant et encourageant selon la ministre, qui s'est félicitée que ces initiatives permettent à des compatriotes de prendre en mains leurs destins et de concrétiser leurs rêves.

La visite de Mme Victoire TOMEGA-HDOGBE a démarré sur les chapeaux de roue par la rencontre avec deux jeunes entrepreneurs installés à Kara, qui l'ont visiblement impressionnée par leur talent. Boske Banabawazi et Pelingue Palakyème sont respectivement artisan tapissier et spécialiste dans la recomposition de peinture auto. Ils sont tous les deux bénéficiaires du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) (lire en encadré) « je suis fière de voir ces jeunes prendre leur destin en mains et profiter des dispositifs mis en place à leur endroit par le gouvernement, avec à la clé 14 emplois créés par eux » a commenté la directrice de cabinet du Président de la République. De fait, le jeune artisan tapissier s'est réjoui de l'appui du PRADEB qui « a boosté mon activité en me permettant l'acquisition de machines adéquates, nécessaires pour la recomposition de la peinture. » Outre ces entrepreneurs visités en compagnie du préfet de la Kozah, du secrétaire général du ministère de l'action sociale et du coordonnateur national du PRADEB, Mme TOMEGA-HDOGBE a rencontré au lycée de Kara les représentants des 16 quartiers de la ville, soutenus par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) (voir encadré) dans le cadre du programme de Développement Communautaire en Zone Urbaine (PDC-ZU).

Les échanges ont porté sur le bilan des actions menées et ont servi de cadre aux différents témoignages sur la qualité de l'accompagnement de l'ANADEB des dix (10) premiers quartiers ainsi que des perspectives pour les six (6) nouveaux entrant dans le processus et qui disposent désormais de leurs plans d'actions.

Les différents acteurs se sont félicités des nombreux résultats obtenus à ce jour, notamment une organisation et une mobilisation communautaires renforcées avec une plus forte cohésion au sein des quartiers partenaires, le renforcement de capacités des membres

des CDQ qui disposent dorénavant de plans d'action de quartiers, un environnement plus sain grâce aux travaux à haute intensité de main d'œuvres, des crédits provenant du Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI) pour les femmes et les agriculteurs, la mise en place d'infrastructures socio collectives (bâtiments scolaires, forages, latrines publiques) etc.

Les communautés ont souhaité la pérennisation de l'appui avec un accent particulier pour l'insertion des jeunes. Un intérêt spécial pour les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) avec le souhait que chaque quartier soit doté de tricycles pour le ramassage des ordures.

La ministre a félicité les communautés, ainsi que les chefs de quartiers pour leur implication effective dans la réussite du partenariat. Elle a remercié le Chef de l'Etat qui a su impulser cette nouvelle dynamique de développement à la base avec une responsabilité partagée et plus accrue des communautés. L'objectif étant d'assurer une auto prise en charge des populations et une amélioration continue des conditions et du cadre de vie de celles-ci à la base.

Elle a par ailleurs salué le partenariat fructueux avec le groupe BOLLORE qui a apporté un financement substantiel de soixante quinze millions de francs (75.000.000 F) CFA dans l'accompagnement des quartiers de Kara.

Elle a invité les populations à continuer à cultiver les valeurs de paix, de solidarité, de travail, du respect mutuel et du bien public. La ministre s'est engagée sur la poursuite de l'accompagnement d'ANADEB qui, a-t-elle confié, mettra davantage l'accent sur les THIMO et l'insertion des jeunes, à travers les mécanismes existants tels que le FNFI, le PRADEB ou encore le FAIEJ.

FEMMES A L'HONNEUR :

Mme Victoire DOGBE a visité en marge de son séjour à Kara le chantier de construction de la Maison de la Femme de cette ville. D'un coût d'environ 53 millions de FCFA, cette infrastructure comporte une grande salle de réunion de 150 places, des salles d'écoute, de planning familial, de formation en entrepreneuriat, d'exposition.



La Ministre DOGBE s'adressant aux représentants des villageois

A Kéto, ce sont des milliers de commerçants et surtout de commerçantes qui se sont mobilisés dans le marché en reconstruction, pour exprimer leur joie et satisfaction. Au total, sur le site de 2 ha entièrement pavé, ce sont 47 ouvrages réaménagés, 25 construits, une boucherie moderne, des blocs latrines, un dépotoir ainsi qu'une vingtaine de boutiques en construction, qui constitueront désormais ce carrefour commercial régional très connu. Financé à hauteur de 400 millions de FCFA par la Présidence de la République, l'un des trois plus grands marchés du Togo, sera entièrement livré courant premier semestre 2016.

DANS LES PLATEAUX :

A Atakpamé, trois bénéficiaires du PRADEB ont reçu la visite de la ministre. Ils sont dans la restauration, la couture et la sérigraphie et ont bénéficié d'un crédit total de 3.515 000 FCFA. A leur rencontre, Mme DOGBE s'est réjoui du dynamisme et du professionnalisme avec lesquels ces jeunes entrepreneurs mettent en œuvre leur projet. Au passage, ceux-ci ont partagé avec elle les secrets de leur réussite et reconnu la portée de l'accompagnement du PRADEB. A Wahala, (40 Km d'Atakpamé), Victoire Toméga-H Dogbé a visité le jeune Kpogo Komi, menuisier de formation qui a mis en place une unité de menuiserie et de scierie de bois avec l'appui du PRADEB. Ce jeune entrepreneur dont la réussite fait la fierté de son milieu, a notamment contribué activement à la construction des ouvrages socio-économiques de la localité, notamment le marché et le lycée de Wahala.

« Le jeune que nous rencontrons ici a un parcours extraordinaire. Il a réussi, grâce au financement du PRADEB, à acquérir des équipements qui lui permettent de rendre service à d'autres menuisiers de la place. Ce jeune a réussi à hisser une activité qui répond aux besoins de sa communauté », a constaté avec satisfaction, Victoire Toméga-H Dogbé. Elle a en outre exhorté cet entrepreneur à poursuivre dans l'effort et à partager avec ses cadets ses expériences ainsi que les vertus de sa réussite. A Kpalimé, la ministre est allée à la rencontre du groupement «Mawulolo», «Dieu est grand», qui est dans la production et la distribution de l'huile de palme. (Suite à la page 10)

Le Programme d'Appui au Développement à la Base (PADEB) a pour objet le soutien aux activités des groupements d'intérêt économique(GIE), l'installation de plateformes multifonctionnelles et la promotion de l'emploi des jeunes.

Objectif général:

L'objectif global du programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'appui au développement à la base et la promotion de l'emploi des jeunes.

Composantes:

Le programme comporte cinq (05) composantes à savoir :

1. Soutien aux activités économiques des groupements
2. Appui à l'installation des plateformes multifonctionnelles
3. Appui à la promotion de l'emploi des jeunes
4. Suivi-évaluation et appui à l'encadrement
5. Organisation et gestion du programme

Stratégie:

La stratégie d'intervention du programme prend en compte l'approche par la demande qui consiste à intervenir en réponse à une demande expresse des bénéficiaires, l'approche participative qui associe les différentes parties prenantes dans la conception et l'exécution des actions prévues, le principe du « faire faire » qui privilégie la contractualisation avec des acteurs de proximité disposant des capacités requises pour l'exécution des actions prévues, la prise en compte des acquis techniques et méthodologiques des projets similaires au niveau national et sous-régional

Cibles:

Le groupe cible est constitué des :
- groupements d'intérêt économique,
- populations des localités rurales comptant entre 500 et 2000 habitants qui ne sont pas susceptibles d'être raccordées au réseau électrique conventionnel avant dix(10) ans
- jeunes diplômés ou artisans âgés de 18 à 40 ans.

Période d'exécution : Démarré depuis Décembre 2011

Coût du projet : 7 105 000 000 F CFA

Partenaires : Etat togolais, BOAD, groupes bénéficiaires.

DEVELOPPEMENT A LA BASE:

(Suite de la page 9)

La Rédaction

Mais également de la mécanicienne auto Chimène Kamaké qui exerce une activité qui a suscité l'admiration de Victoire Tomégah Dogbé.

La jeune dame excelle dans la réparation et de l'entretien des voitures. Dans ce garage, la ministre a pu constater le dynamisme et

le bon usage que Kamaké fait des équipements acquis grâce au financement du PRADEB. Elle s'est même dotée d'un appareil de détection automatique des pannes ce qui lui procure un avantage sur les autres garagistes de Kpalimé.

Toujours dans la préfecture de Kloto, le ministre a visité un jeune

entrepreneur qui fait l'élevage des poules pondeuses. C'est avec admiration que la délégation a pu apprécier ici encore le talent des jeunes togolais à prendre en main leur destin.

" Le Togo a des jeunes qui réussissent à saisir les opportunités que leur offre le Gouvernement,

sous l'impulsion du Chef de l'Etat. Je suis sûre qu'ensemble nous pouvons relever le défi car ces jeunes rêvent grand et ont envie de concrétiser leurs rêves", a déclaré la ministre. à l'issue de la tournée effectuée dans la région des plateaux à la rencontre des jeunes bénéficiaires de l'appui du PRADEB.

A Notsè, dans la préfecture de Haho, la Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé a visité deux micro-entreprises. Le premier entrepreneur visité est agronome de formation et applique ses connaissances acquises dans l'élevage de porcs. Le second est spécialisé dans la production de savon et de produits d'entretien.

Ils ont reçu respectivement un crédit de 2 500 000FCFA et 1 900 000FCFA chacun pour la mise en œuvre de leur projet. Avec cet appui financier du PRADEB, les deux micro-entreprises ont pu générer, au total, douze (12) emplois dont trois (03) permanents et neuf (09) temporaires.

Selon la ministre chargée du développement à la base, le rôle du gouvernement togolais en mettant

en place ces genres d'initiative, c'est de créer les conditions pour que les jeunes porteurs de projets puissent bénéficier du maximum d'opportunités afin d'améliorer leur condition de vie et celle des autres.

La visite a été effectuée en présence du préfet de Haho, des directeurs et coordonnateurs du ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse, et de l'emploi des jeunes et d'une représentante du PNUD.

La ministre s'est réjouie en constatant la joie que ces projets suscitent en ces jeunes entrepreneurs, et les exhorte à poursuivre dans l'effort et à partager avec leurs jeunes frères les expériences ainsi que les vertus de leur réussite.

Elle a, en outre, apprécié tous ces jeunes togolais qui ont une forte volonté d'entreprendre et saisissent toutes les opportunités qui leurs sont offertes par le Gouvernement.

La tournée s'est poursuivie par la visite du site de construction de la maison de la femme de Notsè, qui servira de cadre d'accès aux informations utiles dans plusieurs domaines clés pour l'autonomisation de la femme.

L'Agence nationale d'appui au développement à la base a été créée par décret pour veiller à l'intégration de la dimension développement à la base dans l'ensemble des politiques, plans, programmes et projets de développement ayant cours dans le pays. A ce titre, elle doit jouer un rôle de veille et d'impulsion à travers des actions dont le déploiement est de nature à préparer le terrain pour une décentralisation réussie telle que recherchée par les plus hautes autorités du pays et qui prennent en considération les différents aspects de l'aménagement du territoire, ce dans le souci de contribuer à la réduction des déséquilibres inter et intra régionaux.

Mais de manière plus directe, on relèvera que l'Agence a pour voca-

tion d'appuyer la mise en œuvre de la Politique nationale de développement à la base (PNDB). En d'autres termes, et plus spécifiquement, on retiendra que la mission fondamentale de l'ANADEB est d'assurer la réussite de la mise en œuvre de la PNDB dont l'objectif principal est de contribuer à la lutte contre la pauvreté. Ce faisant, par ses diverses actions, l'Agence va participer à la réalisation de la

vision du ministère du Développement à la Base qui est d'assurer durablement à l'horizon 2032, un accès universel de toutes les communautés à la base du Togo au minimum vital commun.

Ainsi, compte tenu de la nature et de l'importance des défis et enjeux pour les diverses composantes du développement à la

base, on conviendra que la mission confiée à l'ANADEB constitue pour elle une responsabilité sociétale majeure. L'Agence s'emploiera donc à assumer celle-ci par la dispense d'une offre inclusive de services de qualité hautement professionnelle au profit des collectivités territoriales, des privés et ONG impliqués dans le développement local, et surtout au bénéfice des communautés à la base ainsi que des individus qui les composent, particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes souffrant d'handicaps.

En attendant l'effectivité de la décentralisation, ces services de l'ANADEB pourront également s'adresser aux structures déconcentrées de l'Administration centrale.

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT





FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

SANTE : ELOQUENT BILAN POUR AIMES AFRIQUE

La Rédaction

L'Association internationale des Médecins pour la Promotion de l'Education et de la Santé en Afrique (AIMES-AFRIQUE) a présenté en fin d'année dernière, son rapport d'activités annuel. Très éloquent pour cette première ONG africaine spécialisée dans les actions médicochirurgicales humanitaires. Grâce aux soutiens de généreux donateurs dont le Président de la République Faure GNASSINGBE, AIMES-AFRIQUE a dépassé ses objectifs pour 2015 de 11% en ce qui concerne les consultations, et en atteint 99, 75% pour ce qui est des interventions chirurgicales.

Ce sont cinq (5) grands axes stratégiques autour desquels se sont déroulées les actions d'AIMES-AFRIQUE au cours de l'année écoulée.

D'abord, les missions médico-chirurgicales humanitaires foraines ont conduit ses équipes dans les 5 régions du pays, pour réaliser gratuitement 30582 consultations et 2743 opérations.

Ensuite la campagne de lutte contre les maladies transmissibles

et non transmissibles ont été l'occasion de 3560 tests de dépistage au VIH/SIDA et de la distribution de 220 000 préservatifs. En outre, dans le cadre des formations et recherches médicales, 163 agents de santé ont été formés pour 20 pathologies étudiées dans 80 localités visitées. Par ailleurs, en ce qui concerne la promotion de l'éducation pour la santé, 120 heures ont été consacrées à la sensibilisation sur les chaînes radio lors des missions médico-chirurgicales.

Enfin AIMES-AFRIQUE, c'est également le développement communautaire avec le projet les « 10 Villages d'Aimes-Afrique ». Il a donné lieu à l'exécution de 5 projets dans 10 villages des 5 régions du Togo, dont le Parrainage de 60 enfants, la réalisation des missions médico-chirurgicales dans ces villages, la protection de l'environnement et assainissement du milieu, la promotion du Droit des enfants ainsi que la création des activités génératrices de revenus. Au total,



ce sont plus de 1200 volontaires nationaux et 23 internationaux qui ont été

mobilisés.

Outre le Chef de l'Etat, d'autres généreux donateurs ont contribué aux ressources financières de l'ONG, notamment CECO GROUP, la BIDC, Pharmacie YEM-BLA, la CEET, le Ministère de l'Action Sociale ou encore les Cadres de la préfecture de VO sur le plan interne. A l'international, il faut citer le Ministère de la Santé de l'Etat de Bavière, des organisations comme AKTION PIT ou

encore BMZ. Des mobilisations mixtes comme le Fonds MGMC (Fonds de prise en charge des Maladies Graves Mais Curables ; cas de l'enfant Nata KOLANI par exemple) ou les frais d'adhésion ou de cotisation des membres au sein de la (MUSA-AIMES AFRIQUE : Mutuelle de Santé de AIMES-AFRIQUE) ont été également d'importants ressources pour l'association.

• TABLEAU RECAPITULATIF DES PATIENTS CONSULTES ET OPERES PAR REGION

Date	Région	Préfecture/Localité	Résultat	
			Consultation	Chirurgie
Du 15 au 22 mars 2015	REGION DES PLATEAUX (suivi des patients opérés le 22 avril 2015)	WAWA : Badou AMOU : Kougnohou OGOU : Témédja, Prison civile d'Atakpamé	2659	238
Du 22 au 28 mars 2015	REGION MARITIME (suivi des patients opérés le 23 avril 2015)	ZIO : Tsévié, Davié Gapé, Gbatopé, Kpomé YOTO : Tabligbo, Kouvé VO : Vogan, Akoumapé AVE : Assahoun, Badja, Noépé, Kévé	4192	222
Du 07 au 18 avril 2015	REGION MARITIME	ZIO : Abobo, Agbélouvé, Gamé séva, Kovié YOTO : Gboto Vodougbe, Tokpli, Kini Kondji VO : Anyrocopé, Badougbe, Midawocopé	3 376	---
Du 1 ^{er} au 06 juin 2015	REGION MARITIME (suivi des patients opérés le 11 juillet 2015)	CHP VOGAN	---	416
Du 20 juillet au 03 août 2015	REGION DE LA KARA (suivi des patients opérés du 04 au 06 septembre 2015)	KOZAH : Tchitchao, Yadé, Bohou, Kouméa, Pya, Lama, Lassa, Kara BASSAR : Sanda Kagbanda, Kabou, Bandjéli, Binaparba, Bassar. Prison civile	2 843	352
Du 23 octobre au 1 ^{er} novembre 2015	REGION DES SAVANES (suivi des patients opérés du 13 au 16 décembre 2015)	KPENDJAL : Namoudjoga, Mandouri CINKASSE : Timbou TONE : CHR Dapaong, Prison civile de dapaong TANDJOUARE : Tandjouaré, Nano KERAN : Kanté, Défalé, Ataloté, Nadoba OTI : Barkouassi, Takpamba, Mango, Gando, Prison civile de Mango	6 239	468
Du 15 au 30 novembre 2015	REGION CENTRALE (suivi des patients opérés du 17 au 19 décembre 2015)	BLITTA : Tchiffama, Langabou, Blitta SOTOUBOUA : Fazaou, Tchébébé, Sotouboua TCHAOUDJO : Lama Tessi, Aléhéridé, Sokodé, Prison civile de Sokodé ASSOLI : Daoudé, Sodou, Bafilo TCHAMBA : Kanboli, Balanka, Tchamba	11 273	1 047
2015	TOUTES LES REGIONS	TOTAL	30 582	2 743

PATHOLOGIE	SEXE	CHIRURGIE GENERALE										OPHTHALMOLOGIE									
		HERNIE		LIPOME/KYSTE		HYDROCELE		GOITRE		FIBROME		PROLAPSUS		AUTRES		CATARACTE		PIERREVERNON		TOTAL	TOTAL (%)
		MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ		
TOTAL (%)	M: 71 F: 29	1554	308	253	80	49	19	6	300	174	2743	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
66 ans et plus (285-10%)		19	12	0	2	0	3	0	61	6	103	03,76									
41 - 65 ans (1174-43%)		70	7	34	2	0	0	1	53	15	182	06,64									
15 - 40 ans (398-15%)		134	63	0	26	24	8	0	71	58	384	14,00									
0 - 14 ans (886-32%)		498	63	106	11	0	0	2	67	43	790	28,80									
TOTAL	M: 1951 F: 792	1554	308	253	80	49	19	6	300	174	2743	100									

• TABLEAU DES PATIENTS OPERES SELON LES TRANCHES D'AGE, LE SEXE ET LES PATHOLOGIES

FISTULE OBSTÉTRICALE : LA DIFFICILE RÉINSERTION DES VICTIMES GUÉRIES

Environ 2 millions de femmes souffrent dans le monde de la fistule obstétricale et près de 70.000 nouveaux cas sont détectés chaque année. Au Togo, 3 femmes sur 10 000 en souffrent, selon la 4^{ème} enquête MICS réalisée en 2010 ; avec 150 à 200 nouveaux cas par an. Maladie avilissante et stigmatisante, elle survient à la suite d'un accouchement difficile et long. Bien qu'elle est évitable et, dans bien des cas, traitée, la fistule obstétricale, cette pathologie gênante et humiliante, continue par faire des victimes dans nos villes et campagnes fautes d'information. Mais depuis quelques temps, le gouvernement togolais appuyé par ses partenaires notamment le Fonds des nations unies pour la population (UNFPA) mène des actions sur le terrain pour non seulement accompagner les victimes mais aussi pour prévenir le mal et en aidant à la réinsertion des victimes. Mais comment la société togolaise perçoit cette pathologie et comment vivent les victimes. Enquête !

La fistule obstétricale est une communication permanente entre le vagin et les organes de proximité. Cette communication permanente est causée par des accouchements difficiles ou longs. Il existe deux sortes de fistules : la fistule obstétricale vesico-vaginale, ou il y a communication entre le vagin et la vessie, et la fistule obstétricale recto-vaginale avec communication entre le vagin et le rectum. Par le biais de la communication entre le vagin et ces organes, il y a écoulement permanent d'urine et parfois de matières fécales par le vagin, engendrant une souffrance physique, morale, psychologique et sociale.

« La fistule peut être également causée par le manque de consultation prénatale, les grossesses précoces, l'accès limité aux soins obstétricaux d'urgence, le manque de moyens financiers, le manque d'informations relatives au phénomène et l'inexistence de mesures préventives sur une grossesse à risque », nous apprend Dr Foly A. Clocuh, médecin gynécologue-obstétricien au CHR d'Atakpamé dans la Préfecture de l'Ogou qui relève que les fistules se réparent par des opérations chirurgicales.

Mme Akuavi, quinquagénaire raconte : « J'ai eu déjà trois enfants, tous à la maison. Lors de ma quatrième grossesse, le travail a duré deux jours et finalement mon mari m'a amené au centre de santé où les agents de santé ont constaté que le bébé était mort et il a fallu m'opérer pour le sortir. Dès mon retour, j'ai constaté que l'urine sortait en permanence de moi ».

Situation similaire chez Afiwavi, mère de six enfants et qui a été rejetée par sa famille, son entourage et plus encore par son mari. « Quand je suis tombée malade, tout le monde m'a rejetée et j'ai été obligée d'aller m'installer à l'écart, à l'entrée du village. Mon mari m'a retiré les enfants et quand je passe, on me montre du doigt disant que je suis sorcière et que mon état est la conséquence de mes péchés. Mon mari est allé jusqu'à me répudier en public et m'a demandé de ne plus chercher à voir mes enfants. Durant tout le temps de ma maladie, je suis

restée seule, abandonnée de tout le monde sauf ma mère qui m'a soutenu ».

« Lorsque j'étais victime, je sentais très mauvaise. Ma communauté me répudiait, me marginalisait. Mon mari a épousé une autre femme et je n'arrivais même plus parler ou côtoyer les camarades. J'avais honte », déclare pour sa part Adjovi 22 ans, cultivatrice qui avait développé la fistule après avoir accouché à la maison.

Selon Dr Agbigbi Yao, Chargé de programme santé de reproduction UNFPA-Togo, l'institution onusienne qui appuie fortement le Togo dans la lutte contre cette pathologie, « les femmes atteintes de cette morbidité sont souvent issues des milieux pauvres. 50% d'entre elles ont été répudiées par leurs maris, selon une étude de 2011 », déclare-t-il.

Cette morbidité entraîne pour ses victimes des souffrances physiques, psychologiques et sociales indescriptibles. Incommodée à longueur de journée par les manifestations de la maladie, la porteuse de fistule ne peut entreprendre une quelconque activité économique, ni évoluer paisiblement au sein de sa communauté. Pour ces femmes, la seule manière de relever la tête en société est de se faire opérer.

Les actions du gouvernement et de ses partenaires

Le gouvernement togolais a débuté entre 2003 et 2004 la lutte contre cette maladie. Cette lutte a permis l'élaboration de la loi sur la santé de reproduction votée en 2007 et la mise en place du Réseau Coalition pour la santé maternelle et la lutte contre les fistules obstétricales (COSMALFO), qui dispose d'un plan d'action.

L'objectif du gouvernement togolais qui a inscrit la lutte contre la fistule obstétricale dans le plan stratégique national de santé est de réduire de 50% la prévalence et les conséquences de la fistule entre 2013 et 2017. Pour y arriver trois axes ont été retenus à savoir : la prévention, le traitement et la réinsertion socio-économique de ces femmes.

C'est ainsi qu'une campagne annuelle de réparation a été instaurée depuis septembre 2010. La quatrième édition de cette campagne, a débuté cette année le 1er juin dernier au CHR Sokodé et s'est achevée le 31 décembre 2015. En prélude à ces campagnes de réparation, le personnel paramédical du CHR Sokodé ainsi que des praticiens venant des différents districts sanitaires de tout le pays, impliqués dans la prise en charge des femmes opérées, a bénéficié d'une remise à niveau, en matière de prévention, dépistage et traitement de la fistule obstétricale. Le CHR de Sokodé, érigé en centre national de référence, a bénéficié grâce à l'appui de l'UNFPA du renforcement du plateau technique des blocs opératoires et de deux villages d'accompagnants permettant la convalescence adéquate des femmes opérées ont été construits.

A cet effet, le représentant assistant de l'UNFPA-Togo, Vidzrakou Koffi a réaffirmé la disponibilité de son institution, partenaire de première heure dans la lutte contre la fistule obstétricale, à accompagner le Togo dans la lutte en synergie avec d'autres partenaires. « L'aide de tous sera d'un appoint certain pour parachever l'œuvre que nous entamons par la phase de réparation chirurgicale. Nous appelons donc à un partenariat international autour des trois piliers de la lutte que sont la prévention, la réparation mais aussi la réinsertion économique des femmes guéries de fistule », a-t-il indiqué.

D'une manière générale, le volet sensibilisation et orientation vers les centres de santé est effectué par les ONG comme l'ONG ODJOUGBO à Atakpamé. Cette ONG grâce à des sessions de sensibilisation organisées au profit des populations des cantons et villages des préfectures de l'Ogou, Akebou et Est-Mono arrive à recenser des cas de victimes de fistules.

« A l'issue de ces sessions, nous enregistrons chaque année près de 60 cas de femmes fistuleuses », a indiqué la secrétaire administrative Mme Akouvi Grace Bessah. Ces femmes, une fois connues, sont



orientées vers le Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Atakpamé où elles sont soumises à un diagnostic de confirmation du mal.

« Tous les cas recensés ne sont pas des fistules. D'où un diagnostic pour les confirmer ou les infirmer », a justifié le Dr Foly A. Clocuh. Celles qui sont confirmées fistuleuses sont consignées dans les registres de la formation sanitaire et opérées lors de la campagne annuelle. L'opération réussie ces femmes sont suivies pour une réinsertion à travers un accompagnement psychologique et financier.

Les difficultés liées à la prise en charge des fistules

Malgré les progrès réalisés et les objectifs en passe d'être atteints, la guerre déclarée contre la fistule obstétricale est encore loin d'être gagnée. Même s'il est vrai que la fistule obstétricale se répare aujourd'hui, il faut également reconnaître que du chemin reste à faire, en ce qui concerne la prise en charge. La périodicité de la campagne de réparation qui n'a lieu qu'une fois l'an ne permet pas d'opérer toutes les victimes diagnostiquées. En effet, quelques-unes meurent avant la tenue de la campagne, tandis que d'autres continuent à souffrir atrocement dans leur chair.

« L'année passée, nous avons déploré la mort d'une femme fistuleuse et l'aggravation de la santé de quelques cinq personnes à cause de la longue attente », a confié Mme Kossiwavi KOUMAKO, agent de suivi des

femmes fistuleuses à l'ONG Odjougbo.

Cette ONG qui est la seule dans la région des Plateaux à venir au secours des femmes fistuleuses déplorait le manque de moyen dont elle bénéficie. A part, l'UNFPA, elle ne reçoit aucun soutien. Conséquence, elle cloue sous les dettes. Elle sera obligée de fermer ses portes d'ici peu, confie avec amertume un des agents avant de s'interroger sur le sort qui sera réservé aux malades une fois que l'ONG Odjougbo mettra la clé sous paillason.

A cette périodicité des campagnes annuelles à laquelle s'ajoute l'existence d'un seul centre pour les opérations qui se trouve à Sokodé, rend difficile le convoiement des personnes diagnostiquées; étant donné que la plupart des femmes concernées viennent des confins reculés du pays.

Il s'avère donc nécessaire qu'une politique de renforcement des moyens soient menée par les acteurs intervenant dans le domaine de la santé, en vue d'atteindre davantage de femmes vivants cette situation. Il urge aussi d'intensifier les campagnes de sensibilisation de la masse afin de faciliter la vie en communauté pour les femmes fistuleuses.

Parfois, la stigmatisation dont elles font l'objet crée des dommages psychologiques qu'elles traînent, même après réparation de leur mal. Ce qui amène également à penser à une prise en charge psychologique des femmes après leur guérison pour faciliter leur réinsertion.

ERRATUM

Dans l'article « Ambassadrice Vlisco : 1ères actions sociales de Mme Mimi Essi Bossou-Soedjedé » publié dans notre précédente parution N°147, au lieu de Mme Mimi Essi Bossou-Soedjedé, nous avons eu à écrire par moment Mme Mimi Essi Boussou-Soedjedé et Mme Soukoudé-Soedjedé.

Tout en vous présentant nos excuses pour le désagrément causé, nous précisons que le vrai nom de l'Ambassadrice Vlisco 2015 est : Mme Mimi Essi Bossou-Soedjedé.

MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT :

Albert AGBEKO

SÉLECTIONNÉ POUR « TRESHOLD PROGRAMME », LE TOGO VISE DÉSORMAIS LE « COMPACT » EN 2016

Le 16 décembre dernier, le Togo a été sélectionné par le Conseil d'administration de la Millenium Challenge Corporation (MCC) des Etats-Unis pour bénéficier d'une aide au programme « Treshold » (programme de Seuil). Cette sélection qui s'est faite sur la base de l'amélioration de la carte de pointage du Togo dans trois grandes catégories était l'objet d'une réunion d'information qui a réuni le 23 décembre 2015 à la salle de Conférence de SAZOF à Lomé, les membres de la cellule locale de pilotage du programme du Millenium challenge account (MCA) et les comités sectoriels. Il s'agit de mettre les participants à la rencontre au même diapason d'information pour relever les défis qui attendent le Togo afin de bénéficier du programme « Compact » du MCA à l'horizon 2016.

Le Ministre de la Planification du Développement, M. Kossi ASSI-MAIDOU, qui participait à la rencontre, a remercié le Comité sectoriel du MCC du Togo pour le travail accompli qui, en l'espace de 2 ans, a réussi à faire bouger 17 des 20 indicateurs.

Pour sa part, le Coordonateur national de la Cellule nationale de pilotage du MCA-Togo, M. Stanislas Baba, a estimé que « la reconnaissance du Millenium Challenge vient corroborer ce que nous partageons comme conviction au niveau local du MCC qui a

valu tout notre engagement, toute notre volonté de travailler avec le chef de l'Etat pour relever le défi de la pauvreté ».

Le montant réel du financement dont devra bénéficier le Togo au titre de son choix à ce programme n'est pas encore déterminé. Mais il devra varier entre 5 à 60 millions de dollars.

Les indicateurs qui ont plaidé en faveur du Togo pour sa sélection à ce programme sont liés à la bonne gouvernance, la liberté économique, et les investissements en

capital humain. Au cours des deux dernières années, le Togo est passé de seulement cinq indicateurs à dix, ce qui démontre des progrès significatifs dans l'amélioration de la vie du peuple togolais.

Le programme « Treshold » de la MCC est une subvention du gouvernement américain destinée à aider les pays en développement dans le cadre de leurs efforts à être éligibles à un niveau beaucoup plus large au « Compact program » de la MCC, en soutenant une politique ciblée et des réformes institutionnelles, offrant ainsi à ces pays



Photo de famille des participants

l'opportunité de démontrer leurs engagements à obtenir les indicateurs permettant leur éligibilité dans les domaines plus larges de la politique de la MCC. L'éligibilité au « Treshold program » offre au Togo l'opportunité de renforcer davantage sa performance et de donner à la MCC la possibilité d'évaluer son engagement à pour-

suivre sa politique de réforme.

Fondé par le Congrès américain en janvier 2004, la MCC accorde une subvention et une assistance limitées dans le temps aux pays qui montrent des engagements pour la bonne gouvernance, des investissements en capital humain et la liberté économique.



4 ans de garantie Caterpillar pour application secours



Contrat de service



Solutions de financement

1^{er} entretien offert

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME DE GROUPES CAT 9-220 KVA

LES NOUVELLES SOLUTIONS ENERGIE CATERPILLAR



CONTACTEZ-NOUS : (228) 22 26 40 12

© 2015 Caterpillar Inc. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, le "jaune Caterpillar" et l'habillage commercial POWER EDGE, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent être utilisées sans autorisation.

Togo Equipements



MEMBRE DU RÉSEAU

JA Delmas



VIEILLE GLOIRE DU SPORT TOGOLAIS:

L'UNIVERS D'UN FOOTBALLEUR ATYPIQUE: OSCAR FERDINAND KOMLA ANTHONY DIT « FOVI »

De ce nom, la majorité des togolais ne se réfère qu'au stade de football situé au quartier commercial, en plein cœur de la ville Lomé. Stade auquel le nom ne sera d'ailleurs attribué qu'au début des années 2000. Pourtant, le personnage fut un footballeur exceptionnel et un entraîneur émérite de l'Etoile Filante de Lomé et de la sélection nationale du Togo durant les années 50 à 80.

Né le 20 mars 1928 dans une famille entièrement contaminée par le «virus» football, Oscar est le sixième des vingt (20) enfants du couple Joseph Lumor ANTHONY et Margret Dashie AGBAGLO. Très tôt, tout comme ses frères aînés Kenneth, Emile et ses amis Halley, Kumkel ..., Oscar Ferdinand prit le brassard de capitaine de l'équipe de l'Etoile Filante (en 1954). Nombre de chroniqueurs sportifs de l'époque le décrivent comme un joueur calme, posé, intelligent, entreprenant mais aussi charismatique. En effet, l'emblématique libéro-capitaine de l'Etoile filante et de l'équipe nationale Togo est un joueur à tout faire et à un riche palmarès. Ainsi, du championnat national aux coupes du Togo, de Lomé et ceux des gouverneurs Montagne, Leroux, Pechoux, Bernard...(1952-1973), le jeune Anthony a tout remporté comme joueur mais aussi plus tard au titre d'entraîneur. Aussi, sur le plan international, il était sujet d'admiration et de respect. Après avoir affronté en match international, les célébrités telles que Tokoto J. Pierre (Cameroun), Papa Camara Petit Sory (Guinée), Kalala Kazadi (Zaire) et Osei Kofi (Ghana), elles sont finalement comptées parmi ses amis personnels.

« Sur le terrain, Oscar prenait toujours les matchs à son compte. Le match livré par l'Etoile Filante contre ESSOR de Porto Novo (9 buts à 0), le 10 février 1957 en Coupe de l'AOF (Afrique Occidentale Francophone) est la parfaite illustration de ce footballeur audacieux et teigneux » a déclaré feu SODJI AHLONKO, ancien joueur de la Modèle de Lomé. Au terme de cette 11ème édition de la Coupe de AOF, Oscar soulèvera le trophée de la petite finale devant l'équipe de Jean d'Arc de Bamako. Komla, le fils du pionnier de la création de l'Etoile Filante, plus qu'un excellent footballeur, est aussi un sportif à destin atypique. Il a une vision remarquable du jeu et une intelligible capacité à pousser ses coéquipiers à l'offensive tout en maîtrisant lui-même les attaques adverses. Avec toutes ces aptitudes, l'« Etoiliste » est vite

devenu un joueur-entraîneur de son équipe de cœur et par la suite de la sélection nationale.

DU FOOTBALLEUR AGUERRI À L'ENTRAINEUR ÉMÉRITE

Malgré son allure très calme, Oscar Anthony fut un véritable meneur d'homme. C'était un homme à un savoir-faire et à un « faire savoir » exceptionnel. Au départ sans aucune formation appropriée, il a entraîné des équipes d'élites et formé les joueurs les plus emblématiques de son époque. En effet, le palmarès du sportif reflète l'immensité de son talent. Outre le Onze national du Togo, il fut entraîneur de l'Etoile Filante et des Aiglons de Lomé, de Lomé IV (période réformes), de Racing Club de Sokodé... Selon un ancien ministre des sports, Oscar était un monument, « FOVI entretenait plus qu'une relation sportive avec ses joueurs. Il prenait des notes sur la vie privée de chacun d'eux. Autant il les châtiât, il contribuait également à solutionner leurs problèmes familiaux. Dans sa perpétuelle quête de la perfection, il n'hésitait pas à financer des formations à l'étranger notamment en France et en Allemagne pour parfaire ses connaissances. C'était un entraîneur de haut niveau, il avait des documents plus que tous les entraîneurs du Togo réunis » témoignait l'ancien ministre Frititi-Vouley, il y a quelques années. En tant qu'entraîneur, assisté de ses amis dont Ayivi Charles et Yerema kadi, Oscar a marqué le football togolais et international. Formant un duo avec l'entraîneur Koffi Firmin Aguiar, Oscar Komlan Anthony a remporté de nombreux trophées pour le Togo et participé à plusieurs éditions de la Coupe de l'UFOA. Sous sa houlette, le « Onze national » a valablement représenté le Togo au tournoi de la Chine en 1974, « Nous avons livré rien que des beaux matchs en produisant un jeu très posé et admirable. En plus, Yao Cosmas Anthony, le frère cadet du coach Fovi, a été distingué comme le premier buteur noir et meilleur buteur de la compétition avec quatre (4) buts sur quatre (4) matchs » se souvient

Agbala Watekou, un ancien footballeur ayant effectué le déplacement de la Chine. Toutefois, le plus grand exploit d'Oscar Anthony est la brillante victoire du Onze national (1-0) sur la Côte d'Ivoire en finale du trophée des 20 ans du Conseil de l'Entente, match joué à Abidjan en présence du président Houphouët Boigny. Il a également le mérite d'avoir formé plusieurs grands noms du football togolais entre autres Da Silvera Adjevi, Agbossou Roger, Denké Kossi Wozo, Tommy Sylvestre et surtout le légendaire attaquant Edmond Apéti Kossi alias Dr Kaolo.

UN FONCTIONNAIRE AVANT TOUT

Oscar Komla Anthony dit « Fovi » est né dans une famille aisée, originaire d'Adanfianou (Togo britannique). Logeant au 25 rue du Mono (place Anani Santos), il fit ses études primaire et secondaire chez les prêtres de la cathédrale de Lomé. Après ses études supérieures en France, le jeune homme revint au pays, titulaire d'un diplôme de Topographe-géographe. En dépit des multiples sollicitations au plan sportif, l'homme aménageait toujours son emploi du temps de sorte à honorer toutes les obligations professionnelles. « La plupart des réserves administratives du pays surtout celles affectées à l'installation des stades d'Agaza, d'Asfosa, de Béniglanto et bien d'autres de l'intérieur du pays ont été tracées par Oscar. Il était un des exemplaires et disponibles fonctionnaires du ministère de la jeunesse et des sports » se souvient un de ses anciens collègues. Entre temps affecté à l'INJS (Institut Nationale de la Jeunesse et des Sports), il a formé nombre des professeurs de sport de notre pays dont ceux de la génération Bawa Baco, Kodjovi Mawuena...

Du sportif au fonction-



Oscar ANTHONY (debout) parlant aux joueurs de l'équipe nationale

naire de l'Etat, Anthony était aussi un parent responsable. Fovi impliquait toute la famille dans la gestion de ses joueurs y compris sa femme et ses trois enfants. « Nous avons toujours été là pour l'hygiène, la restauration bref tout pour le campement des footballeurs qui se faisait chez nous à la maison ... Mais juste après le foot, il veillait personnellement que nous apprenions et fassions nos devoirs de maison. Il dormait toujours en dernière position et n'avait quasiment jamais de repos.

C'était simplement un infatigable » a témoigné son fils Alex Anthony, ancien joueur de l'équipe nationale et actuel entraîneur de l'équipe de Maracana du Togo.

Le 06 mars 1988, à quelques jours de ses 60 ans auquel il conviait déjà ses proches, Oscar Ferdinand Komla ANTHONY s'est éteint subitement. Ses obsèques se sont déroulées quinze jours plus tard. Il repose désormais au cimetière de la plage à quelques encablures du stade qui l'a vu évoluer.



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication
et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2016.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert 8201.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général
Henry kanvesiime GAPERI

41, rue des Impôts 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

LE COMING BACK D'AGBOTI YAWO MAWUENA

✎ Wilfried ADEGNIKA

Au cours d'une conférence de presse tenue en décembre dernier ayant regroupé non seulement les hommes de médias mais aussi les mordus de la musique, Agboti Yawo, l'une des icônes de la musique togolaise, a annoncé son retour sur la scène.

Ce retour dans le paysage musical togolais débute par la réalisation des clips des morceaux de ses 14 albums que l'artiste a à son actif. La réalisation de ses clips est rendue possible grâce au Fonds d'Aide à la Culture (FAC).

Pour Adewussi Basile, le président du Syndicat des Artistes Interprètes et Auteurs Compositeurs du Togo (SARIAC) : « Agboti est toujours là, en forme avec ses idées de grande valeur qui sortent de l'ordinaire, qui racontent des histoires que tout le monde vit, des histoires que les gens ont vécues hier et continuent de vivre aujourd'hui, bref tout le monde se retrouve dans ce qu'il chante. Il suffit de bien écouter ses chansons et de comprendre le texte. »

Pour l'artiste faire de la musique c'est un don que Dieu

lui a donné donc il est de son sa voix.». Il justifie son retour



Table d'honneur

devoir de : « travailler à tel enseigne que mes chansons adorées par la population soient connues par la jeunesse. Et je vais en profiter pour composer d'autres chansons qui leur serviront de leçons car la musique ce n'est pas seulement du cri ou du rythme mais il s'agit aussi des paroles parce que le premier instrument de l'artiste est

par sa volonté d' « encourager les jeunes à savoir qu'ils font du bon boulot et qu'ils puissent trouver en lui un exemple pour se parfaire ». Il continue en justifiant son absence de la scène par un recul pour mieux analyser le genre musical qui domine en ce moment afin de mieux accorder son violon pour pouvoir s'adapter et que la jeunesse



puisse accepter ce qu'il a à leur proposer.

Agboti promet ne rien changer de ce qu'il faisait avant en ce qui concerne sa musique car pour lui : « le rythme « sogo » c'est rapide et c'est ce que les jeunes appellent aujourd'hui « cool catché » c'est juste l'appellation qui est différente. Je veux continuer sur mon élan car je ne veux pas seulement me baser sur le rythme, mais faire de telle sorte que celui qui va écouter ma chanson s'y retrouve au

travers des messages véhiculés ». L'artiste est enclin à travailler avec les jeunes artistes du moment pour preuve on peut déjà suivre sur les radios ou télé son duo avec Risher Yaovi Ketheti.

C'était aussi l'occasion pour l'artiste de présenter au public son orchestre dénommé « odi-ba » qui vient du dialecte « los-so » et qui signifie la victoire ; avec lequel il compte travailler et faire ses scènes.

DEMARQUEZ-VOUS, ROULEZ EN

FORCER

560.000 Fcfa TTC*

* Prix hors frais d'immatriculation et assurance.

 **CFAO MOTORS**
cfaogroup.com

Bd Eyadéma BP 332 Lomé
Tél. +(228) 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

 **YAMAHA**
Revs Your Heart

Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances.



Vous assurer, c'est vous protéger.

Nos assurés, particuliers et entreprises, se trouvent souvent confrontés à des situations difficiles pour lesquelles ils ont besoin d'une protection personnalisée. Par notre anticipation, notre accompagnement et nos conseils en prévention nous leur permettons de vivre sereinement leurs expériences et d'avancer librement.

 SAHAMASSURANCE
www.sahamassurance.tg



SAHAM
Assurance | Togo
Avancez librement